

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 1^{er} octobre 2007 à Saint-Bérain

Présents : Mmes Yvette ALIZER, Paulette FINIEL, Christiane LONJON, Aline MICHEL, Sylvie MICHEL, Mathilde PIGEON, Marie-Thérèse ROUBAUD et Pascale TORRENT ; Mrs Roger AMBARD, Pierre BERNARDON, Alain CASTELLAN, Robert CHAUSSE, Alain CUSSAC, Jean-Michel DURAND, Denis FOURY, Michel JOSEPH, Jean-Pierre KREMBSER, Jean MATHIVET, Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Alain PLOT, Gilles RUAT, Marc TAILLANDIER, Marc VAN DER WINDT, Bernard VISSAC et Guy VISSAC.

Représentés : Mme Rachelle MERLE par Didier MARTIN ; Mr Joseph VISSAC par Didier BRUSTEL.

Excusés : Mme Nicole LONJON ; Mrs Guy BRUSTEL, Daniel ESTIEU, Alain ROUSSET et René VERET.

Assistés également : Mrs Eric AUBERT, Pierre-Olivier MALARTRE et Caroline SCHELL.



Le Conseil de Communauté du Langeadois s'est réuni le Lundi 1^{er} octobre 2007 à la Mairie de Saint-Bérain, pour étudier l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du précédent compte rendu

Finances et programmation

- 2- Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2007

Environnement et cadre de vie

- 3- Adoption de la compétence relative au fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage
- 4- Autorisation pour l'engagement d'un contrat de C.S.P.S. pour l'aire d'accueil des gens du voyage
- 5- Lancement d'une procédure pour la consultation d'un bureau d'études pour l'élaboration d'une Zone de Développement Eolien

Développement économique

- 6- Consultation pour l'engagement d'un bureau d'études en vue d'une procédure d'expropriation pour les acquisitions foncières de la Z.A.E. de Chambaret

Affaires Scolaires, Sociales, Sportives et Culturelles

- 7- Attribution d'une subvention à l'association Méta Langeac pour l'organisation de leur festival de musique

Administration

- 8- Adhésion au service d'assistance retraites du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire
- 9- Modification du tableau des effectifs de la Communauté de Communes : Suppression d'un poste d'Ingénieur et ouverture d'un poste d'Ingénieur Principal
- 10- Déclaration de vacance d'emploi pour le recrutement d'un agent Auxiliaire de Puériculture, catégorie C de la filière Médico-Sociale
- 11- Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel titulaire de la Fonction Publique Territoriale
- 12- Avenants aux marchés de travaux de l'école de Lachaud-Curmilhac

- 13- Questions diverses



Monsieur le Maire de Saint-Bérain souhaite la bienvenue aux Conseillers communautaires et accueille la séance du Conseil.

Le Président donne lecture au Conseil des P.V. des réunions de bureau du 23 juillet et du 21 septembre 2007. Il propose également au Conseil de rajouter 3 points à l'ordre du jour qui seront débattus au titre des questions diverses :

- Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste d'Educateur territorial des Jeunes Enfants
- Adhésion de la Communauté au dossier de candidature du programme Leader 2007/2013 porté par le Pays Lafayette
- Fixation des tarifs aux usagers du ramassage scolaire.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.



1- VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le compte rendu de la précédente réunion de Conseil est validé à l'unanimité des présents.

2- DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL 2007

La D.M. n° 1 est présentée par Monsieur Robert CHAUSSE – Président de la Commission des Finances et de la Programmation. Elle s'équilibre en section de fonctionnement en Dépenses / Recettes à hauteur de 141 646,27 € dont l'essentiel provient, pour 141 134,00 €, de la compensation par l'Etat de la perte de T.P.

Pour la section d'investissement, elle s'équilibre en Dépenses / Recette à hauteur de 42 768,00 €. Avec en dépense un apport de 41 668,00 € au poste dépenses imprévues et en recette pour l'essentiel une diminution de l'emprunt de 50 000,00 € et une subvention régionale de 70 810,00 € perçue sur le stade de Langeac.

Des explications quant à la dotation de la compensation de la perte de T.P. sont avancées par Monsieur Robert CHAUSSE.

La D.M. n° 1 est adoptée à l'unanimité des présents.

3- ADOPTION DE LA COMPETENCE RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La présentation de ce point de l'ordre du jour est assurée par Monsieur Franck NOEL-BARON. Il rappelle aux membres du Conseil l'avancement du projet en soulignant que l'A.P.S. a été présenté au Comité de Pilotage par l'équipe de maîtrise d'œuvre qui suit le dossier. Pour aboutir et finaliser le projet la Communauté doit s'interroger sur le fonctionnement de l'aire avec la mise en œuvre d'un règlement intérieur. Aussi, il est proposé à la Communauté de se doter de la compétence liée à la gestion et à l'entretien de l'aire d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

En appui de ces explications, Monsieur Franck NOEL-BARON donne lecture au Conseil du Budget prévisionnel de fonctionnement de l'aire d'accueil : les dépenses annuelles sont estimées à environ 41 000,00 € pour des recettes annuelles de l'ordre de 37 000,00 €.

Monsieur le Président de la Communauté demande aux Maires de présenter la modification des statuts de la Communauté, dans leur Commune, avant la fin de l'année 2007.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

4- AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT D'UN CONTRAT DE C.S.P.S. POUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Conseil, à l'unanimité des présents, accepte de confier cette mission de C.S.P.S. au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire pour un montant de 1 994,04 €.

5- LANCEMENT D'UNE PROCEDURE POUR LA CONSULTATION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR L'ELABORATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Messieurs Franck NOEL-BARON et Pierre-Olivier MALARTRE présentent sous forme de diaporama une synthèse du cahier des charges qui servira de base à la consultation d'un bureau d'études pour l'élaboration d'une Z.D.E.

Monsieur Pierre BERNARDON rajoute que la Compagnie du Vent procède actuellement à des mesures d'intensité du vent sur les communes de Fix Saint-Geney et Vazeille-Limandre.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6- CONSULTATION POUR L'ENGAGEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE D'UNE PROCEDURE D'EXPROPRIATION POUR LES ACQUISITIONS FONCIERES DE LA Z.A.E. DE CHAMBARET

Monsieur le Président expose les motivations qui conduisent la Communauté à engager un bureau d'études pour le lancement d'une procédure d'expropriation sur la Z.A.E. de Chambaret.

Il souligne que la Communauté est sur le point de se rendre propriétaire d'environ 35 000 m² de terrain et que nous butons actuellement sur le reste des acquisitions pour disposer de l'ensemble du foncier nécessaire à la création de la Z.A.E. L'engagement d'une procédure visant à l'expropriation des terrains est certainement la seule solution désormais envisageable.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

7- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION META LANGEAC POUR L'ORGANISATION DE LEUR FESTIVAL DE MUSIQUE

Monsieur le Président laisse la parole à Mademoiselle Caroline SCHELL pour présenter ce projet de festival de musique porté par l'association METALANGEAC.

Le Conseil décide à l'unanimité des présents d'attribuer une aide de 500,00 € à cette association.

8- ADHESION AU SERVICE D'ASSISTANCE RETRAITES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-LOIRE

Monsieur le Président souligne que le service d'assistance retraites ne sera sollicité qu'en cas de besoin.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

9- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'INGENIEUR ET OUVERTURE D'UN POSTE D'INGENIEUR PRINCIPAL

Monsieur le Président présente au Conseil le nouveau tableau des effectifs des services de la Communauté qui enregistre la proposition d'une suppression d'un poste d'Ingénieur et la création d'un poste d'Ingénieur Principal.

Cette proposition ainsi que la délibération correspondante sont adoptées à l'unanimité des présents.

10- DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE, CATEGORIE C DE LA FILIERE MEDICO-SOCIALE

Messieurs le Président et Eric AUBERT présentent au Conseil le projet de délibération qui déclare vacant le poste d'Auxiliaire de Puériculture. Une publicité est faite auprès des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire pour assurer le recrutement de cet agent. Le poste est ouvert pour une durée hebdomadaire de 25 heures et ce à partir du 10 décembre prochain.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

11- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Cette convention est établie sur 3 ans avec les communes concernées pour le service qui leur est mis à disposition moyennant contrepartie financière.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

12- AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DE L'ECOLE DE LACHAUD-CURMILHAC

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Eric AUBERT qui présente les 2 avenants pour travaux supplémentaires passés sur l'école de Lachaud-Curmilhac. Le 1^{er} concerne le lot Electricité pour 1 562,80 € H.T. et le second la Plomberie / Sanitaire pour 524,32 € H.T. Il est précisé que ces avenants ont été adoptés en Commission d'Appels d'Offres le 21 septembre 2007.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

13- QUESTIONS DIVERSES

- Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste d'Educateur territorial des Jeunes Enfants : le temps de travail de l'agent passera de 28 heures à 30 heures hebdomadaires en raison d'une augmentation des tâches administratives.
La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.
- Adhésion de la Communauté au dossier de candidature du programme Leader 2007/2013 porté par le Pays Lafayette : Monsieur le Président explique les grandes lignes de ce dossier aux membres du Conseil en soulignant qu'il a été désigné par le Bureau du Pays Lafayette pour conduire cette mission. Le Président précise que le thème fédérateur retenu est l'excellence environnementale qui se déclinera par axes de travail (habitat, économie, culture, etc. ...). Un comité d'écriture composé des 8 Communautés du Pays, des Chambres Consulaires et des syndicats SECCOM, SYDEC et SMAT du Haut Allier se réunit pour déposer un dossier de candidature au 15 décembre 2007.
La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.
- Fixation des tarifs aux usagers du ramassage scolaire : en raison de l'actualisation des tarifs appliquée par le Conseil Général de la Haute-Loire, la Communauté redéfinit ses tarifs comme suit :
 - **16,00 €** par mois et par élève pour les demi-pensionnaires au lieu de 15,50 €,
 - **8,00 €** par mois et par élève pour les internes qui prennent le ramassage au plus 2 fois par semaine au lieu de 7,75 €,
 - **12,00 €** par mois et par élève pour les internes qui prennent le ramassage plus de 2 fois par semaine au lieu de 11,65 €,
 - **540,00 €** au lieu de 525,00 € lorsque la Communauté intervient pour le compte d'un autre E.P.C.I. ou d'une Communauté extérieure à la Communauté.La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.
- Monsieur Robert CHAUSSE souhaite présenter aux membres du Conseil le nouveau dispositif « Pass Foncier » mis en place par le C.I.P.L. pour aider les primo accédants à devenir propriétaires. Il décrit les conditions d'éligibilité au dispositif et demande à ce que la Commission Environnement et Cadre de Vie étudie le dossier avant d'en débattre à la Communauté.
- Le Prochain Conseil est fixé au **vendredi 14 décembre à 14 h 30 à Prades**.

Le Président boucle la séance du Conseil et remercie l'ensemble des participants.

Fait à Langeac,
Le 16 octobre 2007

Le Président,

Guy VISSAC

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site internet et panneau d'affichage de la C.C.L.